



Communiqué commun

CNFPT : une baisse des moyens inacceptable

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT- FO - FSU - Solidaires et FAFP tiennent à exprimer leur indignation contre le projet de baisse du taux de cotisation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT), dont une des missions essentielles est d'assurer la formation des agents territoriaux.

Le projet de loi de finances 2016 prévoit une baisse de 20 % de ce taux de cotisation, passant de 1 à 0,8 %, soit un manque de financement évalué à près de 70 millions d'euros. Si cette baisse était confirmée elle remettrait en cause directement le droit, mais aussi les obligations de formation des 1,8 million agents territoriaux : préparation aux concours et examens professionnels, formation de qualification, formation de professionnalisation, formation continue...

Ce projet participe au discours ambiant contre les agents publics et les services publics sur le temps de travail, le statut de la Fonction publique, les rémunérations et le pouvoir d'achat, alors même que les services publics locaux sont plébiscités par les citoyens.

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT FO FSU Solidaires et FAFP demandent le retrait immédiat de ce projet.

Montreuil, le 15 octobre 2015